

## Déclaration de qualités requises – Conseiller scolaire/Conseillère scolaire (E2204)

Candidat(e) au poste de conseiller scolaire/conseillère scolaire

Je soussigné(e),	_, un(e) candidat(e) nommée pour
le poste de conseiller scolaire ou conseillère scolaire, pour le :	
☐ Peel District School Board, quartiers :	
☐ Dufferin-Peel Catholic District School Board, quartiers :	
☐ Conseil scolaire catholique MonAvenir	

## déclare solennellement que :

- 1. Je possède les qualités requises conformément à la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, ainsi modifiée, et à la *Loi de 1990 sur l'éducation*, pour être élu(e) au poste susmentionné et l'occuper.
- 2. Sans limiter le caractère général du paragraphe 1, I je réside dans le territoire de compétence du conseil scolaire, j'ai la citoyenneté canadienne et je suis âgé(e) d'au moins 18 ans.
- 3. Je possède les qualités requises en vertu de la *Loi de 1990 sur l'éducation* pour voter pour des membres du conseil scolaire pour lequel je me présente.
- 4. Je ne suis pas inhabile en vertu de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, de la *Loi de 1990 sur les municipalités*, de la *Loi de 1990 sur les conflits d'intérêts municipaux* ou de toute autre *Loi* à être nommé(e) ou élu(e) au poste susmentionné et à l'occuper, et aucune loi ne m'interdit de le faire.
- 5. Sans limiter le caractère général du paragraphe 4 :
  - Je ne fais pas l'objet d'une interdiction de voter aux élections municipales en vertu de la *Loi* de 1996 sur les élections municipales ou de la *Loi* de 1990 sur l'éducation
  - ii. Je n'ai pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre frauduleuse en vertu de la Loi de 1996 sur les élections municipales, ou d'une infraction en vertu du Code criminel (Canada), relativement à un acte ou à une omission qui concerne une élection à laquelle la Loi de 1996 sur les élections municipales s'applique
  - iii. Je ne suis pas membre de l'Assemblée législative de l'Ontario, du Sénat ou de la Chambre des communes du Canada, à moins que je ne fournisse une preuve de ma démission sous une forme satisfaisante pour le secrétaire de la Ville de Brampton avant 14 h le jour des mises en candidature, le 19 août 2022
  - iv. Je ne suis pas un(e) employé(e) d'un conseil scolaire de district ou d'une administration scolaire, sauf si j'ai pris un congé sans paie
  - v. Je ne suis pas secrétaire de la municipalité, trésorier ou trésorière, secrétaire adjoint(e) ou trésorier adjoint ou trésorière adjointe d'une municipalité ou d'une municipalité de palier supérieur dont la totalité ou une partie est incluse dans le territoire de compétence du conseil scolaire de district ou de l'administration scolaire, à moins que je n'aie pris un congé sans paie
- 6. Sans limiter le caractère général du paragraphe 5, je ne suis pas inhabile à être élu(e) à tout poste auquel s'applique la *Loi de 1996 sur les élections municipales* en raison de violations des exigences



financières relatives à une campagne électorale ou de violations relatives au manquement à déposer les états financiers conformément à ladite *Loi*.

**ET** je fais cette déclaration solennelle consciencieusement en la croyant vraie, et en sachant qu'elle a la même validité que si elle avait été faite sous serment et en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*.

Déclaré de	vant moi dans la Ville d	e Brampton, de	e la Municipalité régionale de Peel	
ce	jour de	2022		
				_
(signature du secrétaire ou de son remplaçant)		emplaçant)	(signature du/de la candidat(e), faite devant secrétaire)	le